ROUBAIX

Sanctuaire de Saint-Antoine de Padoue. — Mercredi 10 juin, à 9 heures, pèlerinage du pensionnat des Dames, rue de l'Espérance. Le soir, à 5 heures 1/2, le salut solennel sera chanté en l'honneur de saint Antoine par un groupe d'élèves et d'anciennes élèves du pensionnat.

Jeudi 11 juin, à 8 heures, pèlerinage de la paroisse St-Eloi de Tourcoing ; à 9 heures, pèlerinage du pensionnat de Dames de la rue de la Réduite. Pendant la messe, un groupe d'élèves et d'anciennes élèves se sera consacré en l'honneur de saint Antoine.

Samedi 13 juin, à 9 heures, pèlerinage de l'école de la rue de l'Ermitage. Chants pendant la messe par un groupe d'élèves et d'anciennes élèves.

Roman anglais pour jeunes filles, semaine souvenir à 1 fr. — *Chants de guerre* de Paul Déroulède. — A la LECTURE POPULAIRE, 28, Grande-Rue.

La Fête de Charité du Foyer Fraternel. — Nous relevons les attractions suivantes sur le programme de la grande fête de charité qui sera donnée aujourd'hui et demain au Foyer Fraternel de l'Avent-Garde, rue Saint-Joseph. — Cirque Maxwell : chevaux en liberté, Mlle Renrieto sur le fil d'Acier (valse directement du Japon), Alfred Acrobate, le Clown Antoniy et ses animaux dressés. — Buffet froid. — Fleurs et Bouvettes (de l'Beme). — Tir à la carabine (à 15 mètres), tir à pipe. — Restaurant. — Confettis. — Pâtisseries. — Palais du Rire. — Tourniquet (la roue du bonheur). — Friture. — Café-Concert : monologues, chansonnettes, romances, Bals, Ferrel. — Brillante Symphonie. — A 9 heures, illuminations, bataille de fleurs et de confettis.

Prix d'entrée : 0.50 aujourd'hui dimanche ; 0.50 demain lundi. — A tous les compteurs la monnaie sera rendue.

Mariages du ressort de la Pentecôte. — Cinquante-quatre mariages sont inscrits pour le lundi de la Pentecôte : M. Emile Leblanc, adjoint au maire, se tiendra à la disposition des intéressés à partir de six heures du matin.

Assistance chirurgicale aux ouvriers infirmes et blessés privés de ressources. — Les nouveaux assistés qui ont fait leur demande avant le 1er avril, seront compris sur la liste admise par le Conseil municipal dans sa séance du 29 mai dernier, sont informés qu'ils pourront se présenter à partir de mardi prochain pour toucher les allocations d'avril et mai.

Ceux qui sont dans l'impossibilité absolue de se présenter eux-mêmes devront se procurer au Bureau d'Assistance les imprimés nécessaires pour faire établir une procuration au nom d'une personne majeure sachant signer et qui acceptera de se présenter chaque mois en leur lieu et place.

Il est rappelé que les paiements qui ont lieu à la Recette du Bureau de Bienfaisance : 121, rue Pellart, commencent toujours le second mardi de chaque mois en suivant l'ordre alphabétique ci-après : le mardi pour les lettres B et C ; le mercredi, de D à F ; le jeudi, de G à M, et le vendredi, de N à Z.

Les vieillards sont payés le matin à partir de huit heures et demie ; les infirmes et incurables, à partir de neuf heures ; les personnes malades ne procrédant, c'est-à-dire touchant pour des malades impotents, doivent se présenter le matin, à dix heures, pour les vieillards, et l'après-midi, à trois heures, pour les incurables.

Avoir soin de se munir toujours des pièces d'identité, procurations, etc., pour retirer les bons.

Pianos de trois facteurs. Vente et location chez Mercier, 3 et 16, rue du Sole, Roubaix.

La circulation est transmise sur la ligne de Mouvaux. — En raison des travaux de terrassements nécessaires pour la construction de la route départementale n° 27 (boulevard Lille-Roubaix-Tourcoing), M. le Préfet du Nord a décidé, par son arrêté en date du 29 mai écoulé, que la circulation sera interrompue, du 1er juin au 1er août 1909, sur la chemin de grande communication n° 9, entre le territoire de Mouvaux et le chemin des Carriers à Tourcoing, pour l'exécution des dits travaux, pendant le passage des trains de wagonnets de l'entrepreneur du dit boulevard.

Par suite de cette décision et pendant la période ci-dessus, les voitures de la ligne de tramways de Roubaix à Mouvaux subiront un arrêt de deux minutes au plus à chaque passage des trains de wagonnets, ce qui rendra certainement le service de cette ligne très irrégulier.

Société « L'Employé ». — Recette mensuelle 19 dimanche 7 courant, de dix heures à midi, au local, 1, rue du Grand-Chemin.

Union commerciale de Roubaix et des cantons voisins. — On nous communique le compte-rendu suivant de la Réunion de Comité du jeudi de l'Union Commerciale de Roubaix :

La séance est ouverte à neuf heures, sous la présidence de M. Wicart, président, et levée à dix heures et demie.

Le procès-verbal de la précédente réunion est approuvé sans observations. Trente nouveaux membres appartenant à la profession des photographes et à l'Union professionnelle des Entrepreneurs serruriers, constructeurs et poêliers se sont fait inscrire. Ce qui élève le chiffre des adhérents à 534 membres actifs.

Le Comité approuve les négociations entreprises en vue du Congrès de la Confédération de Paris du 15 juin, du prochain Congrès d'Amiens et de celui de Roubaix en janvier 1909.

Les démarches réitérées ont été faites par l'Union Commerciale de Roubaix de concert avec toutes les U. C. du Nord réunies en fédération, concernant la fraude, surtout celle de l'habillement et de la chaussure. Ces démarches viennent enfin d'être couronnées de succès, comme le démontre la lettre suivante que vient d'adresser M. le Préfet du Nord au président de la Fédération Commerciale et Industrielle du Nord :

« Le Préfet du Nord à M. le Président de la Fédération Commerciale et Industrielle du Nord. — Vous m'avez transmis le vœu émis par les U. C. du Nord relativement au préjudice causé au commerce français par les introductions frauduleuses de marchandise. Étringéré, j'ai l'honneur de vous informer que j'ai appelé sur cette importante question l'attention de l'administration des Douanes. Des ordres ont été donnés au personnel de surveillance en vue de réprimer les abus signalés et de s'opposer de la façon la plus sévère aux introductions frauduleuses.

« Agréez, etc. ».

L'U. C. est heureuse de porter à la connaissance des intéressés ce document qui est une réponse péremptoire à ceux qui demandent : « A quoi sert l'U. C. ».

Au Vélodrome. — La réunion du 21 juin. — Voici le programme de l'intéressante réunion qui sera donnée le 21 juin au Vélodrome de Roubaix : Internationale amateurs, 3 prix. — Internationale professionnels : 50 fr., 30 fr., 15 fr. — Match de 50 kilomètres avec entraîneurs à tandems entre Van-Houwaert, Catteau, Marcelli. 300 fr., 200 fr. 100 fr. — Course réservée aux tandems : 60 fr., 40 fr., 20 fr. — Course motocyclette : 50 fr., 30 fr., 15 fr.

Envoyer les engagements pour toutes ces courses avec numéro de licence et couleur à M. Gaston Nadaud, directeur du Vélodrome, rue de la Gare, avant le 16 juin.

L'Union de la Jeunesse de France » (290e section). — Dimanche 7 juin, recette mensuelle, de 10 heures 1/2 à midi, au siège social. De 14 heures à midi pour les groupes : du Haverdi, parvis Saint-Jean-Baptiste ; de l'Epeule, chez Honoré, place d'Amiens ; du Jean-Chistain, « A Buffon », rue de la Vigne, 1 ; du Pile, chez Bogart, place Saint-Rédempteur. — Cotisations ; adhésions nouvelles.

A vos poches. — Les rôles relatifs à la taxe municipale de remplacement sur les vélocipèdes à moteur sont déposés chez M. le receveur municipal et mis en recouvrement dès maintenant.

Victime de son imprudence. — Un domestique de M. Raquet, teinturier à Croix, Victor Godard, 14 ans, rue du Parc, 17, à Roubaix, est tombé, vendredi soir, rue Saint-Antoine, au moment où il voulait monter sur sa voiture déjà en marche.

Il a été conduit à la Maison de secours, rue du Vieil-Abreuvoir, où il a reçu les soins de MM. les docteurs Barroyez et Vanlaer. Les praticiens ont relevé des contusions graves avec entorse de la cheville et du genou droits.

Le blessé a ensuite été transporté à son domicile en voiture.

Les vols à la slée. — Samedi matin, vers six heures, Mme Sidonie Pardoen, marchande, demeurant rue Cléron, 11, a remis entre les mains des agents Marissal et Carrette, aux Halles, un jeune ouvrier boucher, Victor Pattyn, qui venait de lui enlever son portemonnaie de sa poche.

Quelques instants auparavant, Victor Pattyn avait tenté, sans succès, la même opération au préjudice d'une autre marchande, Mme Marie Debaeker, établie rue Sainte-Thérèse, cour Bernard, 22.

Victor Pattyn, qui est âgé de 16 ans, et demeure rue de France, 21, a été conduit devant le commissaire de IIIe arrondissement.

Vol de plomb. — M. Charles Lybyn, marchand de tissus, rue Jouffroy, 72, a porté plainte à la police au sujet d'un vol de deux mètres de tuyau en plomb, détourné dans les maisons qu'il fait bâtir derrière la ferme Lefrant. Le montant du vol est de cinq francs.

Caisse Commerciale de Roubaix

V. LEMOIGNE & Cie

ROUBAIX-TOURCOING

Renseignements sur toutes valeurs — Comptes-courants — Chèques sur l'étranger

Correspondant pour l'étranger :

BANQUE OUVRIÈRE, MOUSCRON

ETAT-CIVIL DE ROUBAIX

Boîtes, Dragées et Chocolats pour 1re COMMUNION, 5, rue du Priez, Lille

du 6 juin

Naissances. — Laurente Bille, rue du Tilleul, cour Saint-Eugène, 3. — Fernande Dhaene, rue d'Avelghem, 135. — Cettus Decubre, avenue Julien-Lagache. — Achille Hubrecht, avenue Julien-Lagache. — Raymond Debaere, boulevard de Cambrai. — Jeanne Vancoomerbeke, rue Maisonneuve, 12.

Publication de mariage. — François Lejeune, peintre, rue Turgot, 2, et Augusta Bupuis, piqueuse, rue d'Hem, 19 bis.

Mariages. — Armand Catteau, peintre, et Andrée Patteouw, doubleuse. — Aimé Demuynck, coupeur, et Elisa Daloore, lingère. — Auguste Maessens, employé de commerce, et Jeanne Cossart, visiteuse de tissus. — Henri Lecuyer, voyageur de commerce, et Marthe Vanhoeyx, sans profession. — Alphonse Foye, dessinateur, et Bertha Dupeis, dessinatrice.

Décès. — Robert Delbrouck, 1 mois, rue de l'Industrie, 241. — Valentine Duhar, 69 ans, couturière, avenue Julien-Lagache. — Louis Pluquet, 47 ans, tisserand, id. — Marie Crombez, 8 mois, id.

MOREL-GOYEZ

MOBILIERS, rue Esquermoise, 39, LILLE

WATTRELOS

Vol de poules. — Mme veuve Pétvarque, fermière, au hameau de St-Lévin, s'est plainte à la gendarmerie que 62 poules et 1 coq, poulets du poulailler avaient été volés dans la nuit de vendredi à samedi. Elle estime son perte à 70 francs.

Un poulailler mal placé. — Un habitant de la Marlotte, Moïse Théophile, 26 ans, élevait des volailles dans sa chambre à coucher. Ce genre d'élevage étant défendu par l'article 105 du règlement de la police municipale, la gendarmerie a dressé un procès-verbal.

La traite. — Deux préposés de douane de Tourcoing-Ville, Platers et Déséchaud, ont arrêté, vendredi, à 7 h. du soir, au pavé des Ballons, Lefèvre Corneille, 16 ans, garçon de machine à Lille, il portait 20 paquets de tabac haché d'une valeur de 62 fr. 50.

WATTRELOS. — Du 4 juin. — Naissance. — Jean Dardaine, rue Carnot.

Publication. — Constantin Vanguliick, sculpteur, et Julia Vanguliick, demoiselle de magasin.

LE MEILLEUR SUCRE BLANC

SUCRE BÉGHIN

CROIX

Pharmacien de service. — M. Samsoen, rue de Lille.

La grande fête militaire organisée par les Alpins, du patronage Léon XIII, pour le dimanche 14 juin, promet d'être très attrayante. Le programme, très bien composé et qui sera surtout bien rendu, surpassera ce qui a été donné jusqu'à ce jour dans ce genre de fête. La décoration du local et l'aménagement de la grande cour seront l'objet de l'attention des organisateurs. On peut, dès à présent, se munir de cartes d'entrée en vente chez M. Debaisson, rue Kléber.

CROIX. — Naissance. — Robert Watteau, rue de Wasquehal, 24.

Publications. — Clovis Baillieul, agent d'assurances à Lille, et Marie Lecocq, s. prof. — Désiré Fourneau, domestique, et Camille Capelle, soigneuse.

Décès. — Louis Rousselle, 72 ans, rue Pluquet, 4.

RICQLÈS PRODUIT HYGIÉNIQUE indispensable

WASQUEHAL

La confirmation. — Samedi prochain, à 3 h., la confirmation sera donnée aux enfants de la paroisse et à ceux de Fiers-Sart, dans l'église Saint-Nicolas. A cette occasion, nous apprenons qu'une cavalcade est organisée pour escorter Mgr Delamaire à son entrée et au départ de Wasquehal.

A la Jeunesse Catholique. — Les membres de la J. C. et du patronage St-Joseph assisteront en corps avec drapeau et bannière au cortège Eucharistique de Mouvaux demain lundi.

A la fanfare. — La Fanfare de Wasquehal se fera entendre, dimanche prochain, à la grand'messe, à l'occasion de la ducasse.

Commencement d'incendie. — Des marchandises se trouvant au séchoir de la Filature du Nord ont pris feu samedi matin. Par bonheur ce commencement d'incendie a été aisément étouffé. Un accident de même genre n'est produit il y a quelques mois. Comme alors, les dégâts sont peu importants.

Vol. — Dans la nuit de vendredi à samedi des voleurs se sont introduits dans l'habitation de Mme la Directrice de l'école maternelle du Capreau. Ils ont emporté une pendule, des stores et une certaine quantité de serviettes et d'essuie-mains.

SAVON DU CONGO Blanchisseur du teint Victor VAISSIER

LANNOY

Accident du travail. — Au tissage de M. Fernand Leborgne, un ouvrier, M. Jules Leguenne, 18 ans 1/2, de Lys, a heurté une pièce de fer en marchant autour de son métier.

Le docteur Parmentier a constaté des plaies érosines au pied et à la jambe gauche et lui a prescrit 15 jours de repos.

LYS-LEZ-LANNOY

Accident de travail. — Chez M. Pluquet-Desbonnet, négociant à Lys, rue Faidherbe, M. Lefebvre Louis, 40 ans, rue du Cimetière à Lannoy, était occupé au harnachement d'un cheval, quand celui-ci leva le pied de devant et le laissa retomber lourdement sur le pied gauche du domestique. Gros orteil écrasé. 1 mois de repos; docteur Gaudmont.

LYS-LEZ-LANNOY. — Du 6 juin. — Naissance. — Houquert Jules, rue du Collié, 27.

Maladies des Yeux. — A peine installé à Lille, 38, rue de Valmy, l'Institut Oculistique se signale à l'attention de tous ceux qui souffrent des yeux, par une guérison étonnante : Le cher Frère Agathon, âgé de 72 ans, à Beaucamps, par Fournes (Nord), qui depuis dix mois avait été soigné de tous côtés sans résultat, vient de guérir grâce aux remèdes végétaux de cet Institut.

TOURCOING

La diversion voulue

Donc, nos belles processions ne seront pas rétablies. La liberté des cortèges, accordée à n'importe quel groupement d'hommes — fut-il un groupement anarchiste, — est refusée aux catholiques.

Tel est le fait.

La municipalité blocarde peut essayer de colorer cette mise hors du droit commun des catholiques tourquennois par des raisons destinées à illusionner les gens irréfléchis.

Contre le fait elle ne peut rien : il subsiste dans toute son éloquence.

Car il parle de fait. Il donne aux catholiques, aux libéraux, à ceux qui sont exempts du microbe maçonnique une véritable leçon. Il leur dit : « La municipalité détruit les libertés, les vieilles coutumes locales. Si vous tenez vraiment à les rétablir, travaillez à détruire à votre tour cette néfaste municipalité ». Du reste, la cognée libératrice a déjà pratiqué son entaille dans l'Acheta, tourquennoise lors des élections des 9 et 16 mai.

Furieux, M. le Maire et ses conseillers ont promis de s'en venger sur MM. les Curés. Parmi les 8.877 électeurs qui leur ont porté d'eux terrible d'il y a un mois, ils en ont distingué 50 desquels ils ont écrit : « Le temps des ménagements est passé; tant pis pour les curés ! »

Mais ce ne sont pas seulement MM. les Curés qui sont atteints par le refus de procession. Tous les catholiques le sont avec eux. C'est, au surplus, l'affaire des citoyens sans parti pris de contraindre la municipalité à accorder la liberté de la rue à tous ceux qui voulant y circuler sans casser les vitres.

La chasse aux curés est fermée ; le spectre clérical est évanoui. Tout cela c'est le passé. Il y a nombre de gens, catholiques seulement par le baptême, qui trouvent avoir assez duré cette grotesque comédie anticléricale. Ceux-là sont des citoyens pratiques. Ils voient parfaitement bien que le refus de M. le Maire de laisser se dérouler les processions par les rues de la Ville a pour but de créer une diversion de nature à faire oublier le gâchis administratif dans lequel la municipalité blocarde nous a plongés jusqu'au cou. Tout naturellement ils en concluent qu'une municipalité, pour être sage, devrait apporter moins de cléricalisme dans ses rapports avec la population et un plus grand souci d'ordre, d'économie et de clairvoyance dans la gérance des affaires de la Cité.

ON NE MÉNAGE RIEN

La Société de secours-mutuels « La Jeanne-d'Arc » fait grandement les choses. Quand une sociétaire a une maladie grave, elle peut appeler près d'elle cet consultation les autres médecins de la société.

Faites vous inscrire le plus tôt possible, rue des Jonquilles, 95, tous les samedis de 2 h. 1/2 à 7 h. Vous aurez les renseignements utiles.

Achetez : **APPAREILS** et Accessoires pour la **PHOTOGRAPHIE** chez : J. Mortier, 16, rue de Tournai, Tourcoing.

Pharmacies de garde pour le dimanche 7 juin, à partir du midi. — MM. Decrème, rue St-Jacques, 51 ; Decouvelaere, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5 ; Lesage, rue de Roubaix, 121 ; Rasse, rue de la Croix-Rouge, 30 ; Grateloup, rue de Dunkerque, 227 ; Verriest, place des Phalempins, 6.

CHAPELLERIE SÉGARD-DEBOUNDER, 29-31, rue Saint-Jacques, Tourcoing. — Grand choix de feutres pour Hommes, Dames et Fillettes. Genre chapelier.

Conférences aux hommes. — C'est vraiment une fête pour les personnes du Blanc-Seau d'assister au saint du 1er vendredi du mois. Chaque mois une intéressante conférence y est donnée.

Vendredi dernier, M. l'abbé Chantry a parlé de la Sainteté de l'Eglise, et avec son talent habituel il a captivé son auditoire. Les hommes, au nombre de 300, ont chanté avec entrain le « Credo ».

Qu'on soit de plus en plus fidèle à ces conférences si intéressantes.

Corsets Bar-le-Duc, tissés en forme, fabrication supérieure. Seule maison de vente : **Mlle Vanhoeveren, 94, rue de la Cloche.**

Les mariages de la Pentecôte. — Trente mariages sont projetés pour le lundi de la Pentecôte. M. Lecomte, adjoint au maire, se tiendra à la disposition des intéressés à partir de 10 heures du matin.

Bains municipaux. — L'établissement des bains sera ouvert aujourd'hui dimanche, de 6 à 11 h. du matin.

Les meilleures conserves

Le plus grand choix

11, rue Carnot, « AU FAISAN DORÉ »

Accidents de travail. — M. Pierre Lamman, 50 ans, charpentier, rue des Villas, 14, fort Clarisse, travaillant au tissage de MM. Mathon et Dubrulle fils, s'est fait une blessure à l'index droit qui nécessitera un repos de 10 à 12 jours. Docteur Vanlaer.

— G. Goutier, 14 ans, aide-tisserand chez M. Jules Flipo, fabricant de tapis, rue Saint-Pierre, demeurant rue de Valmy, a eu le gros orteil droit écrasé entre deux organes du métier. Docteur Delegrange; 15 jours.

— Zulme Buleau, 22 ans, soigneuse chez MM. Léon Cau, rue du Midi, demeurant boulevard Gambetta, 297, a eu le pouce gauche ratissé en voulant décrasser un cylindre. Docteur Vienne; 12 jours.

— M. Evrard Constant, 21 ans, mélangeur chez M. Alphonse Pollet, demeurant rue d'Armentières, 35, s'est écrasé l'auriculaire de la main droite par les dents du tambour de la machine à mélanger. Docteur Dechert. Quatre semaines.

Grande Vente réclame. — Lundi Pentecôte matinée. Occasions extraordinaires à tous les rayons. **A Saints-Barbe,** 41, rue Nationale. Entrée libre.

Ceux qui boivent trop. — L'agent Vandamme, la nuit, a vu violer Théophile V..., 40 ans, cordonnier, né à Camphaut; la dame Blondel, de son côté, a conduit au poste Lucien F..., 14 ans, tisserand à Mouvaux.

ÉTAT-CIVIL DE TOURCOING

du 6 juin

Naissances. — Leclercq Suzanne, rue Lafontaine, 49. — Cossart Madeleine, rue d'Anvers, 169. — Destrebecq Madeleine, rue de Normandie, 14. — Roussel Andrée, rue du Dragon, 94. — Pollez Alfred, rue de Gand, 51. — Arens Marie, rue de l'Union, 67. — Dassonville Geneviève, rue de l'Alma, 27. — Turck Joseph, rue Jourdan, cour Dumortier.

Publications. — Bailly Jean, mécanicien, à Roubaix, et Picavet Germaine, dévideuse, rue Bonne-Nouvelle. — Bernard Henri, fondeur, rue de Carvin, 21, et Duvers Félicie, ménagère, rue de Carvin, 7. — Breyne Henri, peveur, à Bousbecque, et Vanduynslaeger Amanda, dévideuse, rue du Touquet, 55. — Clarisse Jules, clerc de notaire, rue St-Blaise, et Delannoy Hélène, moulineuse, rue de la Lutte, 209. — Cuvelier Joseph, ouvrier d'art, à Comines-France, et Brunet Louise, s. p., rue Nationale. — Delescluse Théophile, manœuvre mécanicien, rue du Général-Bonnaud, 48, et Minnekeer Marie, soigneuse. — Holvoet Emile, rattacheur, rue de Verdun, 32, et Vanduynslaeger Rachel, soigneuse, rue du Touquet, 55. — Hus Louis, cocher, rue de Fleurus, 216, et Schoep Marie, femme de chambre, rue de Fleurus. — Maillet Gustave, ajusteur, rue du Jura, 42, et Deschamps Flore, pelotonneuse, rue de la Blanche-Porte, 244. — Renard Mathieu, rattacheur, rue du Tilleul, 7, et Tesse Célina, soigneuse, rue de la Blanche-Porte. — Wattecamps Henri, domestique, rue du Congo, et Louncke Sidonie, trieuse, rue du Congo.

Mariages. — Rulckaen Daniel, employé de commerce, et Pecqueur Albertine, doubleuse. — Laignel Denis, polisseur, et Dautricourt, Clémence, s. p. — Lecointre Oscar, décorateur, et Holvoet Hortense, s. p.

Décès. — Detaeye Fernand, 11 mois, rue de Roulers, 85. — Laevens Blanche, 23 ans, magasinier, rue Ampère, 39. — Decock Marie, 83 ans, s. p., rue des Carliers, 155. — Lote Fernand, 5 ans, rue Ch.-Houpline, cour Veuve-Dufour. — Maertens Marie, 43 ans, s. p., rue du Vélodrome, 105. — Derycke Florine, 60 ans, s. p., rue d'Havré, 3.

BONDUES. — du 6 juin. — Naissances. — Raymonde Abrau, chemin des Cordonniers. — Célina Leleu, pavé de Linselles.

Publications de mariage. — Pierre Rouzet, grainetier-expert à Lille et Agnès Vennin, s.p.

HALLUIN

Une fête de bienfaisance au profit des chômeurs. — Dans une réunion tenue jeudi, les membres des Commissions de la Philharmonique et de la Société de Gymnastique l'Halluinoise ont dressé le programme de la fête qui sera donnée le 5 juillet prochain en faveur des chômeurs.

Pharmacien de service : M. Verclytte, rue de Lille.

HALLUIN. — du 6 juin. — Naissance. — Lesage Suzanne, chemin de Loisel.

RONCQ

Réception de Mgr Delamaire. — Mgr Delamaire, coadjuteur de Mgr l'Archevêque de Cambrai, arrivera mardi prochain 9 juin, dans l'après-midi. Sa Grandeur vient de Linselles par la Bleme-Feur ; une magnifique cavalcade et la Société des « Joyeux Pédaleurs » iront à sa rencontre.

A trois heures et demie, à la gare, le Conseil municipal lui sera présenté par M. Désiré Leurent, maire, qui offrira à Monseigneur les souhaits de bienvenue de la population. Le cortège, composé de la société de vélos, des cavaliers, de la Jeunesse Catholique, des hommes faisant partie de la Confrérie du Saint Sacrement, et du Cercle Saint-Louis, des élèves de l'école des garçons, du Comité Catholique, de la musique municipale, du Conseil municipal, escortera Mgr Delamaire jusqu'au presbytère. Le défilé suivra la rue de Lille, du Billemont, de la Latte et des Arts. Les rues seront pavoisées. Une foule nombreuse se portera au devant de l'Archevêque, si populaire, qui aime à s'entretenir avec les ouvriers et à les bénir.

La cérémonie de Confirmation aura lieu le mercredi 10, à sept heures et demie.

La bataille de football « a union éjective Roncquoise » donnera, le lundi de la Pentecôte, à 10 h. du matin, une course aux surprises; seules les adhérents pourront y prendre part. Le départ aura lieu au siège de la société, chez M. Jules Cornard, café du Centre. Des prix en espèces seront attribués aux vainqueurs.

LINSELLES

Réunion du Conseil municipal. — Le Conseil municipal se réunira mardi prochain à 4 heures en seconde séance de mai pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Examen des comptes et budgets de l'hospice et du Bureau de Bienfaisance. — Budget du service vicinal pour 1909. — Demande de l'excédent de pavés provenant de la restauration du chemin d'intérêt commun n° 64. — Formation du budget additionnel de la commune pour 1908. — Budget primitif communal pour 1909. — Liste rectificative des indigents bénéficiant de l'assistance médicale gratuite. — Liste additionnelle des titulaires de bourses d'assistance à domicile. — Objets divers.

LILLE

Sur le sentier de la guerre

CHEZ LES ROMANICHELS

Samedi, 2 h. 1/2 du matin. — Tout dort dans la grande ville, fatiguée de toute une longue journée de travail fiévreux et d'animation ensoleillée.

Qui croirait que dans le silence de cette nuit, que seuls troublent les pas cadencés d'un agent ou le bruissement des feuilles de nos platanes, agitées par une douce brise, une grandiose expédition se prépare.

LE DÉPART

Là-bas, boulevard Louis XIV, une colonne de gendarmes à pied et à cheval sort de la caserne et arpente le boulevard sous la conduite d'un guide — on dirait un pékin — expérimenté.

Ici, du hall de sortie de la gare, voici soudain que débouchent un, puis, deux, puis trois — oh ! mais c'est toute une armée — douze sombres gentlemen, coiffés, les uns d'une casquette, les autres d'un chapeau ; quelques-uns conduisent une bicyclette à la main.

D'où viennent-ils ? Seraient-ce les voyageurs d'un train attardé ? Seraient-ce des touristes exotiques ?

Non. Nous reconnaissons au milieu d'eux MM. Faivre, Glabèke, Giraud, commissaires de la brigade mobile, qui lentement conduisent leur silencieuse phalange vers la rue du Vieux-Marché-aux-Moutons.

Que vont-ils faire à pareille heure ? se demande-t-on dans quelques groupes. Là-bas, on entend chuchoter les mots : Bohémiens, porte de Béthune, porte d'Arras.

AUX TALONS DE LA POLICE

Mais suivons-les dans leur nocturne pérégrination, et tâchons de savoir ce qu'un dieu leur défend de divulguer.

Tels des chasseurs indiens sur la piste de guerre, nous marchons, sans éveiller l'attention, sur leurs traces. Nous apercevons au loin se profiler le long des trottoirs la ligne sombre de leurs vêtements noirs.

Silencieusement et sans hâte ils gagnent la rue de Paris, traversent le boulevard des Ecoles, longent la rue d'Arras, qui les mène devant les vertes collines que sont les glacis des remparts.

A la porte d'Arras, tout contre le guérite des employés d'octroi, étonnés de cette invasion subite, ils se reposent un instant ; il faut bien laisser souffler les poumons !

AU POINT INITIAL

Mais voici les gendarmes, qui, eux aussi, arrivent sans se presser au point initial. Nous avons ici toute une petite armée. D'abord, l'infanterie, composée de 16 inspecteurs de la brigade mobile — ce sont les vélitiques, ceux-là — et de 11 gendarmes à pied ; puis la cavalerie, avec 5 gendarmes ; puis la compagnie cycliste et, enfin, l'artillerie, car chacun est armé d'un revolver, ou dissimulé dans le poche, ou bien en vue en bandoulière.

Et, ma foi, tout cela n'est pas inutile, car quand Malborough s'en va-t-en guerre, qui sait quand il reviendra ?

Mais peut ! un signal, il s'agit d'aller de l'avant et de commencer les opérations.

OU QUE VIENNENT FAIRE LES POLICIERS

Que sont-elles, ces opérations ? Voici : Vous savez tout — car nous vous l'avons déjà annoncé — qu'une nombreuse caravane de bohémiens s'étonne en ce moment la banlieue ; de leurs baraques, aussi nombreuses que les puissantes tentacules d'une pieuvre, sortent chaque jour une nuée d'individus à faces sordides, basanées, tannées comme du cuir, qui prennent plaisir à venir fançonner jusque dans nos murs les gens par trop timides ou trop confiants.

Beaucoup de ces individus ont déjà de nombreuses fois eu maille à partir avec la justice. Profitant de ce qu'ils se trouvaient, comme par hasard, rassemblés en assez grand nombre autour de notre ville. M. Faivre eut l'idée de leur donner à chacun une fiche anthropométrique, qui aiderait à les retrouver plus tard.

Il s'adressa donc à Paris et, avant-hier, on lui envoyait deux agents du service anthropométrique de M. Bertillon, M. Poyen, photographe, et M. Hémard, mensurateur.

Ces messieurs sont présents à la porte d'Arras avec tous leurs appareils.

Il est 3 h. 1/4 et la colonne s'ébranle ; les uns restent intra-muros et se dirigent vers la porte de Douai, les autres passent les portes d'Arras, que, quelques instants auparavant ont franchi de leurs pas réunis des centaines de petits chevaux arabes et de mignons ânons, arabes également, destinés à la foire de Carvin.

SOUS BOIS

La brigade mobile et les gendarmes, quittant la route nationale, s'enfoncent, par les sentiers boisés, sous le sombre feuillage des grands arbres qui peuplent nos remparts.

Là-bas, dit-on, dort un campement de nomades ; en effet, quelques roulottes sont la bizardes sous le ciel gris. Vivement nos policiers y pénètrent et y pratiquent leurs opérations. Mais ce n'est qu'un commencement, qu'une petite partie de la bande bronzée.

On ne tarde pas à faire demi-tour ; on reprend la route suivie un instant auparavant, on traverse la chaussée de la porte d'Arras, et on arpente à nouveau en fredonnant, en fumant, en humant avec délices l'air embaumé de la fraîcheur du matin, les longs lacets sinueux et ombrés qui courent le long des fossés entre les herbes folles.

On traverse la route qui conduit à la porte des Postes, et on se dirige vers la porte de Béthune ; c'est ouvert, l'oreille attentive. C'est que l'on n'est pas loin du campement principal ; là-haut les pâles nuages chassés par quelques coups de vent découvrent le ciel bleu ; l'aube commence à se lever et il faut éviter de donner l'éveil.

ON APERÇOIT LE CAMPEMENT

Mais silence. Voici que l'on aperçoit à une centaine de mètres, bien loin d'une briquetterie, quatre, cinq, six baraques que l'on devine à travers les troncs des charmes remplis de toute une population endormie.

Les gendarmes et les inspecteurs de la brigade s'éparpillent aussitôt ; on fait un mouvement tournant, et on encercle la tribu d'où partent déjà quelques sourds grognements de chiens en éveil. Un long coup de sifflet part et soudain, à cinq mètres des voitures, se dresse toute la petite armée, ressemblant que des étoiles lumières des visages grimaçants apparaissent effrayés et étonnés tout à la fois.

ON ENTRE

Mais des coups secs résonnent sur le bois bariolé des portes ; à l'une des roulottes un grand diable de bohémien, les cheveux ébouriffés, le torse nu, l'œil mauvais, apparaît, menaçant.

Tout de suite la sympathique fut expliqué en termes énergiques l'objet de sa visite ; l'autre veut se rebiffer, mais devant les canons luisants des révolvers braqués il cède et atténuant en transgressant un jargon guttural aux injonctions des intrus.

A l'intérieur toute une toute grouillante, accroupie sur de vieux coussins ornés d'arabesques étranges, grommelle sourdement et lance des regards chargés de menace contenue aux envahisseurs.

Ceux-ci en pénètrent dans cet habitacle exigu où règne une atmosphère lourde chargée d'âcres senteurs, ne peuvent point leur méfiance ; plusieurs étouffent abondamment ; heureusement les fenêtres de tous côtés ouvertes laissent bientôt pénétrer un air vivifiant qui chasse au relent les bulles empestées.

LES OPÉRATIONS DE L'ANTHROPOMÉTRIE

On fait évacuer toutes les roulottes, et on amène tous les nomades alinés devant les deux opérateurs, non sans que, de-ci, de-là, l'on ne bute sur quelque amas de tares ou de cordes, qui a servi de moudeux oreiller à quelques-uns d'entr'eux.

Doucement les premiers se laissent photographier et mensurer l'angle facial, les mains, le corps ; les autres regardent curieusement ces opérations qu'ils ne comprennent pas ; voyant qu'on ne leur fait pas de mal, qu'on ne les brutalise pas, ils se prêtent volontiers à tout ce qu'on leur demande.

Bref tout cela se passe très bien, et la gendarmerie qui regarde d'un œil sévère tous ces errants que malgré tout elle a pris en flagrant délit dans nos campagnes terrifiées n'a pas à intervenir.

On procède ensuite à l'examen des papiers crasseux et jaunis qui portent des noms italiens, autrichiens, allemands, aux consonnances les plus bizarres.

On a quelquefois de la difficulté à lire ces papyrus dont quelques-uns sont vieux de 70 années.

Bientôt tout est fini et la petite troupe se reforme encadrant une gitana dont les papiers ne sont pas en règle, une nommée Vine, qui se dit originaire de Saint-Pons (Hérault) ; c'est une femme de 32 ans environ, de taille moyenne, à le face bronzée, aux cheveux bouclés d'un noir d'ébène et aux yeux pétillants de malice.

On repart, et on quitte avec plaisir cet endroit où tout l'air est imprégné d'une odeur infecte dont sûrement ne peuvent nullement être incommodés les étranges êtres qui en sont les hôtes glorieux d'où la haine concentrée pour les gendarmes et la police.

Et voilà. — Tout un chacun de ces individus est doué d'une flèche, encore une centaine qui viendront s'ajouter aux antérieures que possède déjà M. Bertillon; qui indubitablement sera content de cette nocturne expédition.

Les [illegible] MIGET ET MARTIN

Tailleurs à Lille, 42, rue de Paris

LA MADELEINE

Commencement d'incendie. — Un incendie s'est déclaré, hier samedi, vers 2 h. du matin, chez M. Faelens, cordonnier, rue du Moulin, numéro 19.

Le feu a pris naissance à la mansarde dans une des chambres à coucher. Les charpentes du haut et du bas communiquent entre elles. Cette dernière partie est intitée.

Dans la mansarde, point de foyer, une petite fenêtre de cuisine donne sur le toit de la cheminée. On ne sait en conséquence sur la cause du sinistre, mais l'on suppose que les flammes se sont jetées sur la paille et sont tombées sur deux corbeilles de linges et de vêtements que la ménagère avait placées tout auprès de la cheminée. Le linge et les vêtements appartiennent à la famille Faelens et à une ouvrière logée dans la maison. Tout a été complètement détruit.

M. Fatou, garde à La Madeleine, de ronde dans le quartier, étant mûré par hasard dans la maison, constata le premier l'incendie.

Aidé de M. Nivesse, conseiller municipal, et de quelques personnes dévouées, M. Fatou réussit à l'éteindre, non sans se brûler grièvement aux deux mains.

Toutes nos félicitations au courageux garde qui, par son sang-froid,